

Communication de Monsieur Michel Laxenaire



Séance du 11 janvier 2019



L'École hypnologique de Nancy. De Liébeault à Bernheim

Quand on mentionne, sans autre indication, le terme « École de Nancy », on pense immédiatement à l'école artistique, celle de « l'Art nouveau », dont les grands noms sont dans toutes les mémoires : Gallé, Majorelle, Vallin, pour ne citer que les plus illustres. Cette École, qui a fait le renom de Nancy à la fin du XIX^e siècle, s'est développée avec le succès que l'on sait mais, ce que l'on sait moins, c'est qu'à la même époque il y eut une autre « École de Nancy », mais dans un domaine tout différent, celui de la médecine ou, pour être plus précis, des confins de la médecine, de la psychologie et de la psychiatrie. Moins connue que l'École de « l'Art nouveau », cette autre école eut pourtant son heure de gloire et connut, elle aussi, pendant plusieurs décennies, un renom international. On la qualifie souvent « d'École hypnologique de Nancy », parce que sa renommée s'est fondée sur les travaux qu'elle a consacrés à l'hypnose. Le pionnier de cette école fut Auguste Ambroise Liébeault (1823-1904), mais son chef le plus connu, celui qui l'a fait connaître en France et ailleurs, ce fut Hippolyte Bernheim (1840-1911). À ces deux noms, il faut ajouter ceux d'Étienne Henri Beaunis (1830-1921), professeur de physiologie, et de Jules Liégeois, professeur de Droit, qui ont exploré l'hypnose chacun dans leur domaine. Cette école a rayonné sur toute l'Europe et a attiré à Nancy un grand nombre de médecins et de psychiatres étrangers, si bien qu'on peut dire sans trop de forfanterie que, de 1880 à 1905 environ, Nancy était devenue la « capitale » de « l'art nouveau », dans le domaine artistique, et de « l'hypnose », dans le domaine médical.

Y-a-t-il eu des rapports entre les deux Écoles ?

Ceci dit, la coïncidence des deux écoles, qui se sont développées à la même époque et dans la même ville, amène à se poser une première question : Y a-t-il eu des liens entre les deux écoles ? Apparemment il y a peu de points communs entre un vase Gallé et une séance d'hypnose. Pourtant, une historienne de l'Université de Californie, Deborah Silverman, a soutenu, dans un ouvrage très documenté sur l'art nouveau en France, la thèse d'une analogie, voire d'une identité, dans les buts de ces deux écoles : « Gallé, argumente-t-elle, avait une conception symboliste de son art et cherchait à découvrir dans les fleurs et les plantes leur signification secrète (d'où son goût pour l'art japonais). Quant à Bernheim, il voyait dans la méthode hypnotique un moyen de déceler ce qu'il y a d'inconnu dans l'être humain ». Ce qui signifie, selon elle, que les intentions de l'artiste et du médecin étaient les mêmes, à savoir « tenter de découvrir au-delà des apparences ce qui est caché dans la nature de la végétation pour Gallé et dans la nature de l'homme pour Bernheim ». La thèse est vraisemblable, toutefois, pour s'en tenir à la vérité historique, on peut seulement dire que Bernheim et Gallé se connaissaient, qu'ils appréciaient leurs travaux respectifs et *last but not least*, qu'ils avaient les mêmes idées politiques, étant l'un est l'autre d'ardents dreyfusards, ce qui, à l'époque et au pays de Maurice Barrès, témoignait d'une connivence certaine.

Au-delà de toute spéculation, ce qu'il faut sans doute retenir de plus sûr dans cette coïncidence, c'est l'exceptionnel dynamisme dont jouissait Nancy à la fin du XIX^e siècle. Devenue ville frontière à la suite de la défaite de 1870, sa population avait presque doublé. Dans le domaine de l'art, il y eut un afflux d'ouvriers qualifiés ; dans celui de la médecine, la venue d'un grand nombre de professeurs strasbourgeois (Bernheim fut l'un d'eux) qui, voulant rester Français, occupèrent tous les postes de la toute nouvelle Faculté de Médecine, créée en 1872, en remplacement de celle de Strasbourg. C'est ce dynamisme qui explique l'accueil d'idées nouvelles, dans les sciences comme dans les arts. Or l'hypnose médicale en 1880 était une idée nouvelle mais pour le dire simplement : elle revenait de loin. Pendant tout le XIX^e siècle, elle avait plus été un phénomène de foire qu'un problème médical. C'est pourquoi il n'est pas inutile de rappeler succinctement ses origines.

Avant l'hypnose, le magnétisme

Tout avait commencé un siècle plus tôt avec Anton Mesmer, un médecin autrichien, qui avait acquis une grande renommée à Paris, à la fin du XVIII^e siècle avant la Révolution, entre 1770 et 1780, en organisant des séances de thérapie collective autour d'un fameux « baquet ». Son contenu qui passait pour mystérieux, était en fait composé de limaille de fer, d'eau et de barres

de fer recourbées. Les participants étaient assis en rond autour du baquet en face des barres de fer. Ils venaient là par curiosité ou pour guérir des douleurs réelles ou imaginaires. C'étaient pour la plupart des aristocrates car les séances chez Mesmer coûtaient très cher. On dit que Marie Antoinette elle-même aurait participé à quelques séances de thérapie mesmérisme! Mesmer, vêtu de tenues extravagantes, conduisait la séance et assurait les participants qu'ils allaient guérir de tous leurs maux grâce à un fluide émanant du baquet. La tension psychologique était forte et les séances se terminaient généralement par des crises d'agitation spectaculaires, qu'on qualifia plus tard de « crises d'hystérie ». Pour Mesmer, ces crises étaient nécessaires pour que la thérapie soit efficace. Il en expliquait l'origine par l'action du fluide qui, partant du baquet, se diffusait par attirance entre les participants à la manière d'un aimant attirant la limaille de fer. D'où le nom de « magnétisme animal » qu'il avait donné à ce curieux phénomène.

Comme les séances chez Mesmer commençaient à troubler l'ordre public, Louis XVI demanda une expertise à un groupe de savants (parmi lesquels Lavoisier et un médecin qui devait devenir célèbre pour une autre raison, le Dr Guillotin). Mesmer fut condamné à cesser sa pratique et s'exila en Allemagne mais le magnétisme lui survécut et devint même très à la mode pendant tout le XIX^e siècle. Chaque ville de France, ou presque, se dota d'une « Société magnétique » où des personnages charismatiques et manipulateurs organisaient des spectacles, au cours desquels des volontaires, surtout des femmes, se faisaient « magnétiser » en public et accomplissaient, dans un état qualifié de « somnambulique », des actes souvent extravagants ordonnés par le magnétiseur. Ces séances, qui tenaient plus du spectacle de foire que de la médecine, avaient un grand succès.

Parmi beaucoup d'autres, deux magnétiseurs ont laissé un nom dans l'histoire du magnétisme : le Marquis de Puységur qui avait eu l'idée originale de magnétiser un arbre dans le village de Buzancy, où il possédait un château. Il soignait les villageois en les reliant les uns aux autres par des cordes attachées aux branches de l'arbre. En appliquant ces cordes sur leurs membres douloureux, ils se sentaient guéris.

Un autre magnétiseur resté célèbre est l'abbé de Faria, dont Alexandre Dumas a fait un des personnages de son roman *Le comte de Monte-Cristo*. De Faria, qui se disait Portugais, né aux Indes et adepte du brahmanisme, magnétisait de façon plus classique en endormant ses patients dans un fauteuil ou sur un lit avec des injonctions, qui seront à peu de chose près celles qu'utilisera Liébeault quelques années plus tard. Le magnétisme fut un peu la folie du siècle, et le premier mérite – et non le moindre – de l'École hypnotique de

Nancy fut d'abandonner le magnétisme et son fluide et de lui substituer une hypnose scientifique à base de sommeil provoqué. Le terme d'hypnose avait été proposé, en 1843, par un médecin britannique, James Braid, pour remplacer celui trop sulfureux de magnétisme car il pensait que le magnétisme était en fait un « sommeil de la conscience », et qu'hypnose vient du grec *hupnos* qui signifie « sommeil ». C'est à partir de cette conception de l'hypnose, considérée maintenant « comme un sommeil provoqué », que deux médecins ont fondé ce qui allait devenir « l'École hypnologique de Nancy ». Le pionnier en fut, comme je l'ai dit, Auguste Ambroise Liébeault (1823-1904).

Le pionnier : Auguste Ambroise Liébeault (1823-1904)

Auguste Ambroise Liébeault est né, en 1823, à Favières, un petit village du Xaintois. C'était le douzième enfant d'une famille de paysans. Une plaque est encore aujourd'hui apposée sur la vieille ferme de ses parents. Auguste Ambroise fut remarqué par son instituteur pour son intelligence précoce, et envoyé, comme c'était de règle à l'époque, au séminaire en vue de devenir prêtre. Heureusement pour la médecine, le jeune Liébeault ne se sentait aucune vocation religieuse et demanda à faire des études de médecine, qu'il fit à Strasbourg, seule faculté de médecine à l'époque. Esprit curieux, mais peut-être déjà un peu marginal, Liébeault, dès sa thèse inaugurale, se sentit attiré par les phénomènes paranormaux et s'initia à l'hypnose. Découragé par ses maîtres de s'intéresser à des problèmes qui avaient alors mauvaise réputation dans les milieux scientifiques, il s'installa sagement comme médecin de médecine générale à Pont-Saint-Vincent, où il pratiqua pendant toute sa carrière officielle une médecine traditionnelle.

Il aurait pu en rester là et mourir dans l'anonymat si, vers la cinquantaine, une fois fortune faite, il n'avait décidé de revenir à ce qui l'avait passionné dans sa jeunesse, à savoir l'hypnose. Il quitta Pont-Saint-Vincent et vint s'installer à Nancy, en 1860, dans une rue qui porte aujourd'hui son nom (rue Bellevue à l'époque). Il prit alors la décision de ne plus traiter ses malades que par l'hypnose. Contre toute attente, il obtint rapidement de grands succès et une réputation un peu sulfureuse de guérisseur. Des témoins de l'époque rapportent qu'il recevait ses malades dans une sorte de hangar baptisé pompeusement « clinique » et que cette « clinique » ne désemplissait pas. Il eut des visiteurs célèbres, dont Freud qui, lors de son séjour à Nancy, en 1889, se souvient de lui dans ses mémoires et écrit : « J'ai vu comment hypnotisait le vieux et touchant Liébeault ». Pour être tout à fait honnête, disons qu'une des raisons de son succès tenait peut-être au choix qu'il donnait à ses patients : ou bien être soignés de manière traditionnelle en payant des honoraires ou bien être traités gratuitement par l'hypnose. Pour les pauvres gens, qui formaient l'essentiel

de sa clientèle, le choix n'était pas difficile... De telles pratiques indignaient ses confrères, qui ne l'appréciaient guère et ne se gênaient pas pour le traiter de charlatan. Lui-même d'ailleurs semblait leur donner partiellement raison, puisqu'il avait remplacé sa plaque de médecin pour celle de « guérisseur ». En 1866, il tint malgré tout à montrer qu'il avait réfléchi à sa pratique de l'hypnose et qu'il avait eu le souci d'en théoriser les aspects scientifiques. Pour le prouver, il écrivit un livre, auquel il donna, comme c'était la mode à l'époque, un titre interminable : *Du sommeil et des états analogues considérés surtout du point de vue de l'action du moral sur le physique*. Dans cet ouvrage, il critique la théorie « fluidiste », héritée de Mesmer mais, ce qui est beaucoup plus intéressant, il élabore l'idée d'une influence du moral sur le physique. S'il avait persisté dans cette voie, il aurait sans aucun doute découvert la médecine psychosomatique, qui aura tant de succès au siècle suivant. Totalement incompris, Liébeault ne vendit, dit-on, qu'un seul exemplaire de son livre en cinq ans !

Hippolyte Bernheim (1840-1919)

Le deuxième homme de l'École de Nancy et le plus important fut Hippolyte Bernheim. Il était, lui, Alsacien, né à Mulhouse en 1840. Il avait fait également des études de médecine à la Faculté de Strasbourg et y avait été nommé professeur agrégé en 1868. Deux ans plus tard, c'était la guerre et le rattachement de l'Alsace à l'Allemagne. Bernheim, ardent patriote, choisit de rester Français et de se replier à Nancy, où venait d'être créée la Faculté de médecine.

Bernheim fut tout de suite nommé professeur de clinique médicale, poste dans lequel il restera jusqu'à sa retraite en 1911. Contrairement à ce qu'on croit trop souvent, il n'était pas psychiatre mais médecin organiciste, ne s'occupant que de maladies somatiques. Ses premiers travaux, du reste, portent sur la fièvre typhoïde, le bacille typhique étant à l'époque une nouveauté. Quelle était sa personnalité ? Il n'est pas inutile d'en dire un mot car il a été, de son vivant, et même après sa mort, souvent calomnié. Ses détracteurs ont voulu le faire passer pour un sorcier guérisseur, plus attiré par la magie que par la vraie science. Cette accusation est tout à fait fautive car, de l'avis de tous ceux qui l'ont connu ou qui furent ses collaborateurs, Bernheim fut un très fin clinicien, doué d'un indéniable esprit scientifique. Il a laissé le souvenir d'un homme fin, subtil, bienveillant, ouvert aux nouveautés, mais sachant garder une ironie froide et un esprit critique. Van Renterghem, un médecin hollandais, qui a fréquenté longtemps son service et a fortement contribué à propager ses idées dans son pays, a mis l'accent sur les contrastes de sa personnalité : « C'était, a-t-il écrit, un homme de petite stature, aux yeux bleus qui parlait d'une voix douce mais persuasive et qui dirigeait son service et hypnotisait ses malades d'une façon très autoritaire ».

Un détail, mais qui a son importance, a été noté par tous ses contemporains : Bernheim a conservé jusqu'à la fin de sa vie un fort accent alsacien, ce qui a peut-être contribué à le desservir auprès de collègues parisiens, assez enclins, à l'époque, à se moquer des provinciaux et à dénigrer leurs travaux, comme ce sera le cas au moment de l'affrontement avec Charcot et l'École de la Salpêtrière. Il faut dire que même à Nancy on se moquait de son accent. Ses collaborateurs l'avaient surnommé le « voï » car c'était ainsi qu'il prononçait le « oui ». Bernheim aurait sans doute effectué une carrière de médecin organiciste de bon niveau si, par le plus grand des hasards, il n'avait fait la rencontre du docteur Liébeault. Cette rencontre changea complètement son orientation professionnelle et donna à sa carrière un tour tout à fait inattendu.

La rencontre de Liébeault et de Bernheim (1882)

Cette rencontre eut lieu en 1882 à l'occasion d'un malade qui, dit-on, souffrait de sciatique. Bernheim n'était pas arrivé à le guérir, et Liébeault, en l'hypnotisant, l'avait soulagé. Très étonné de ce résultat inattendu, Bernheim, mettant de côté son scepticisme scientifique, décida d'aller trouver le vieil hypnotiseur pour s'enquérir de sa méthode. Soit dit en passant, il n'est pas fréquent de voir un maître de la faculté aller chercher une connaissance nouvelle auprès d'un obscur praticien de campagne qui, de plus, avait une réputation sulfureuse ! C'est cependant ce que fit Bernheim. On sait aujourd'hui, par les archives de l'époque, que cette démarche n'était pas aussi extraordinaire qu'elle le paraît car Bernheim avait été prévenu en faveur de Liébeault par deux collègues en qui il avait toute confiance : le docteur Sizaret, un psychiatre de Maréville qui avait expérimenté la méthode hypnotique sur certains de ses malades et en avait apprécié les résultats, et le docteur Charles Dumont, un chef de travaux à la Faculté qui, lui aussi, avait vanté à Bernheim les mérites du vieil hypnotiseur. Il revint si enthousiasmé de sa confrontation avec Liébeault, qu'il décida d'utiliser désormais la méthode hypnotique avec tous les malades de son service, mais, comme il était un scientifique, rompu à la méthode expérimentale, il décida d'étudier l'hypnose en profondeur en mettant au point des expériences susceptibles d'en percer le mystère. Il élaborait ainsi, au fil des années, une théorie de l'hypnose, qui lui permit de bâtir un édifice scientifique qui eut un grand retentissement national et international. Il consigna ses observations dans de nombreux ouvrages et publications et fit de multiples interventions dans les congrès sur l'hypnose, qui se multipliaient à cette époque.

L'hypnose selon Bernheim

Ceci dit, comment Bernheim concevait-il l'hypnose ? Il est intéressant de le rappeler car il a complètement changé d'avis sur elle au milieu de sa carrière et c'est ce qui fait qu'on se souvient toujours de lui encore aujourd'hui. Sur

le plan technique, il modifia peu ce qu'il avait appris de Liébeault (et au-delà de l'abbé de Faria). Il induisait le sommeil hypnotique de façon très simple en demandant au sujet de fixer sa main ou ses yeux et de se concentrer sur l'idée de sommeil, puis il scandait d'une voix autoritaire et monocorde : « Vos paupières sont lourdes, vos bras et vos jambes sont lourds, le sommeil vous envahit ». Soit dit en passant, ce sont exactement les mêmes injonctions que Schultz, un psychologue allemand, préconisera un demi-siècle plus tard pour une méthode de relaxation, à laquelle il a donné le nom de « training autogène ».

A cette époque, Bernheim croyait encore au sommeil hypnotique, dont il avait décrit les différents niveaux depuis la phase de somnolence et d'engourdissement, suivie de près par la phase de catalepsie suggestive (la catalepsie est l'aptitude à conserver pendant une période plus ou moins longue une position imprimée à un membre. L'injonction favorite de Bernheim était : « Votre bras est dur comme un morceau de fer. Vous ne pouvez pas le plier »). Puis venait le niveau des anesthésies cutanées (à ce stade, on pouvait pincer fortement la peau de l'hypnotisé sans qu'il manifeste de douleur), celui des hallucinations sensorielles et enfin la phase de « somnambulisme profond ». Pour Bernheim, c'était le stade le plus intéressant car à ce niveau d'hypnose, il imposait ses fameuses « suggestions post-hypnotiques », qui l'ont rendu célèbre. Au cours de ce somnambulisme profond, il suggérait, par exemple, au sujet hypnotisé, d'accomplir, à son réveil, un acte absurde, comme celui de faire trois fois le tour de la salle avec un parapluie ouvert. Une fois réveillé, on voyait l'hypnotisé accomplir ponctuellement l'ordre qui lui avait été donné et, quand on lui faisait remarquer l'absurdité de son comportement, il disait ne conserver aucun souvenir des ordres qu'il avait reçus pendant son sommeil hypnotique. Les suggestions post-hypnotiques ont beaucoup impressionné Freud lors de son séjour à Nancy en 1889 et Liégeois qui en a exploré les aspects juridiques.

Nancy contre la Salpêtrière

C'est vers cette époque que se situe la célèbre querelle entre l'École de Nancy et l'École de la Salpêtrière. Il serait trop long de détailler les multiples épisodes de cette querelle scientifique. Il me suffira de dire que le différend portait sur la notion « d'homme sain ». Pour Bernheim, tout le monde était hypnotisable, tandis que pour l'École de Charcot, l'aptitude à être hypnotisé, la suggestibilité, était une caractéristique de l'hystérie et seulement de l'hystérie, dont elle était un des symptômes. Dans cette controverse, c'est Bernheim qui avait raison mais Charcot, qui tenait à sa théorie organique de l'hystérie, ne voulait pas l'admettre. Il y eut donc entre Paris et Nancy de multiples controverses qui durèrent plus d'une décennie. Finalement la querelle se termina quand Babinski, un élève de Charcot, coupa finalement court aux discussions en déclarant : « qu'il ne voulait plus polémiquer avec une faculté de village ».

La suggestion

Ceci dit, la conception que Bernheim se faisait de l'hypnose évolua de façon radicale, lorsqu'il abandonna l'idée que l'hypnose induisait un sommeil véritable et qu'il affirma que le seul facteur important dans la relation hypnotiseur / hypnotisé, était la suggestion. Inversant un ordre qu'on croyait immuable, il écrit : « C'est la suggestion qui conditionne l'hypnose. Ce ne sont pas les manœuvres qui endorment mais l'idée du sommeil, imprimée avec force dans l'esprit du sujet. Les manœuvres hypnotiques n'ont pour rôle que d'activer cette idée ». Et il concluait de façon provocante : « Il n'y a pas d'hypnose, il n'y a que de la suggestion ». Cette prise de position révolutionnaire, Bernheim la soutiendra jusqu'à la fin de sa carrière en insistant sur le fait que, dans la relation hypnotique, le sommeil compte pour peu de chose, sinon pour permettre une certaine détente du corps et de l'esprit, on dirait aujourd'hui un « état de relaxation », alors que la suggestion est le facteur unique, qui explique à lui seul l'emprise exercée par l'hypnotiseur sur l'hypnotisé. Si ce dernier obéit aux ordres qui lui sont donnés par l'hypnotiseur, c'est parce qu'il est sous son influence et qu'il a abdiqué toute volonté personnelle en face de lui.

Cette conception remettait en cause un siècle d'hypnotisme plus ou moins physiologique pour en faire un phénomène purement psychologique. Elle indigna le vieux Liébeault, qui n'accepta pas la volte-face de Bernheim et se brouilla avec lui jusqu'à sa mort. Ce conflit n'infléchit pas la position de Bernheim, qui continua d'affirmer avec toujours plus de force que la suggestion était le seul facteur important de la relation dite « hypnotique ». Cette toute puissante suggestion, il la définissait comme « l'influence qu'exerce un psychisme sur un autre psychisme ». Cette influence, il lui donna un nom qui fait date dans l'histoire de la psychologie : la psychothérapie. « La psychothérapie, écrit-il, consiste à faire intervenir l'esprit pour guérir le corps » et il ajoute : « C'est là le rôle de la suggestion appliquée à la thérapeutique. L'hypnose n'agit qu'en diminuant les résistances du sujet et en favorisant la suggestibilité des patients et leur aptitude à croire. C'est la croyance qui joue le rôle le plus important dans la faculté que l'hypnotisé a d'accepter les idées qu'on veut lui imposer et c'est l'aptitude à croire qui est à l'origine de la confiance que le malade accorde à son médecin et qui augmente dans une large mesure ses chances de guérison ». Tout ce qu'on appellera plus tard « psychologie médicale et relation thérapeutique » tient dans cette phrase. Cette affirmation tout à fait juste a pourtant un revers, et Bernheim ne l'a pas ignoré. Il écrit : « Cette influence va parfois si loin, qu'elle peut être à l'origine d'une véritable prise de possession d'une personnalité par une autre ». Un de ses disciples, Jules Liégeois, s'emparera de cette idée et en tirera des conséquences redoutables sur le plan juridique. Il n'en reste pas moins que la suggestion est bien à l'origine de toutes les formes de psychothérapie et que ceci reste vrai, quelle que soit la technique proposée.

Les prolongements de l'École de Nancy

Je terminerai en évoquant trois noms qui, de près ou de loin, ont eu des rapports avec l'École de Nancy. Le premier est celui de Freud. De tous les visiteurs de Bernheim, il reste le plus prestigieux. Freud vint à Nancy consulter Bernheim, en 1889, accompagné d'une malade qu'il ne parvenait pas à hypnotiser. Installé à Vienne depuis quelques années, il pratiquait l'hypnose mais se désolait de ne pas parvenir à hypnotiser tous ses patients. Il décida donc de venir avec la malade récalcitrante à Nancy pour la faire hypnotiser par Bernheim. (ce qui, soit dit en passant, donne une idée de sa réputation). « C'était pourtant une hystérique fort distinguée, génialement douée », écrit Freud, vexé de son échec. Bernheim, lui non plus, ne réussit pas à endormir la belle Viennoise (ce qui a dû secrètement faire plaisir à Freud!). Bernheim lui confia alors qu'il avait beaucoup plus de succès avec les gens simples qu'avec les personnes cultivées. « Les gens du peuple, lui avait-il dit, sont si habitués à obéir qu'ils obéissent naturellement aux ordres de l'hypnotiseur, ce qui n'est pas le cas des gens cultivés, qui ont la fâcheuse aptitude à tout remettre en question ». L'échec de Bernheim contribua certainement à la décision de Freud d'abandonner l'hypnose pour une méthode moins directive, à laquelle il donna, avec le succès que l'on sait, le nom de psychanalyse. Une autre raison, tenant également à son voyage à Nancy, avait aussi poussé Freud à cet abandon. Il la rapporte dans sa biographie *Ma vie et la psychanalyse*. Voici ce qu'il écrit : « C'est à Nancy, que je reçus les plus fortes impressions relatives à la possibilité de puissants processus psychiques demeurés cependant cachés à la conscience des hommes ». Et il ajoute : « Comme les hypnotisés, nous accomplissons des actions dont nous sommes incapables de donner consciemment les raisons. C'est donc que ces raisons sont inconscientes ». En écrivant cela, Freud pensait aux fameuses « suggestions post-hypnotiques » qui sont peut-être en effet ce que Bernheim a découvert de plus original dans la situation hypnotique. La phrase de Freud a incité certains à se demander si « la psychanalyse n'était pas née à Nancy ». Il serait sans doute présomptueux de l'affirmer mais la rencontre de Freud et de Bernheim fut certainement un jalon important dans l'évolution de la pensée freudienne, et l'idée qu'il eut de remplacer l'hypnose, trop directive à ses yeux, par la psychanalyse, qui laissait plus de liberté à la parole du patient.

Deux disciples célèbres

Etienne-Henri Beaunis (1830-1921)

Beaunis était professeur de physiologie à la Faculté de médecine. Très tôt, il s'enthousiasma pour l'œuvre de son collègue et il entreprit d'en explorer les conséquences dans son domaine qui était la physiologie. Il réalisa ainsi une série d'expériences étonnantes. Il avait choisi comme sujet d'expérience une

jeune femme prénommée Elisa, parce qu'elle était particulièrement sensible à la suggestion. Elisa pouvait, sous hypnose, modifier son rythme cardiaque et présenter des phénomènes vasomoteurs impressionnants. Je ne rappellerai qu'une seule de ses nombreuses expériences : Beaunis place un jour un morceau de verre sur la peau d'Elisa, en lui suggérant qu'il s'agit d'un vésicatoire brûlant. Le lendemain, la jeune femme présente une rougeur, et le surlendemain une véritable brûlure qu'il fallut soigner médicalement. Certains ont vu dans ce type d'expérience une façon d'expliquer « les stigmates constatés chez certaines mystiques ». Dans les deux cas, il y a argument d'autorité et croyance en la parole – en l'occurrence en la parole divine – dans le cas des mystiques. Or ces deux éléments sont indispensables à la relation hypnotiseur / hypnotisé. Cette sorte d'hypnose, un peu particulière, il faut l'avouer, pourrait donc expliquer les stigmates de quelques mystiques célèbres comme Thérèse d'Avila, Thérèse Neumann ou Marthe Robin : les stigmates seraient les conséquences d'une suggestion alliée à une croyance. Certes, l'explication ne satisfera pas tout le monde, mais Beaunis a peut-être de cette façon ouvert la voie à l'explication d'un phénomène resté très mystérieux.

Jules Liégeois (1833-1908)

Je terminerai en évoquant la figure la plus controversée mais sans doute aussi la plus intéressante de l'École de Nancy, celle de Jules Liégeois. Ses hypothèses, très critiquées à l'époque, trouvent pourtant aujourd'hui des confirmations incontestables. Jules Liégeois, né à Damvillers en 1833, n'était pas médecin mais professeur de Droit. Il est mort dans un accident de vélo en 1908. Comme Freud, il avait été impressionné par les suggestions post-hypnotiques et il eut l'idée d'en faire l'expérimentation dans son domaine, celui du Droit.

Disciple intransigeant de Bernheim, il avait la conviction que la suggestion pouvait induire n'importe quelle sorte de comportement. Il décida donc d'explorer les suggestions contraires à la morale, voire criminelles. Un pas que Bernheim s'était toujours refusé à le franchir car il pensait que la conscience morale serait toujours plus forte que la suggestion (ce en quoi il se trompait). Liégeois passa outre aux objections de Bernheim et, dans une communication à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, en 1884, intitulée : « La suggestion hypnotique dans ses rapports avec le Droit civil et le Droit criminel », il rapporte l'expérience suivante : après avoir hypnotisé une jeune fille (normale et consentante) qui avait des problèmes avec sa mère, et avoir atteint le niveau de « somnambulisme profond », Liégeois lui suggère, qu'une fois réveillée, elle tire un coup de révolver sur sa mère, ajoutant qu'il lui fournira le révolver. Une fois réveillée, il confie le révolver à la jeune fille qui rentre chez elle et tire sur sa mère ! Naturellement le révolver n'était pas chargé, mais la jeune fille, en principe, ne le savait pas.

Les critiques

De telles expériences et plusieurs histoires du même type ont beaucoup choqué et n'ont pas manqué de susciter de nombreuses critiques, notamment de la part de Delboeuf, le psychiatre belge pourtant tout acquis à l'École de Nancy. « Les sujets, argumente celui-ci, avaient donné leur consentement implicite et explicite et savaient pertinemment qu'ils étaient des sujets d'expérience et que ce qui leur était commandé n'était qu'un jeu ». Malgré tout, les expériences de Liégeois, qui allaient toutes dans le même sens, ont quelque peu contribué à discréditer l'École de Nancy. Conscient lui-même de ses provocations, il avait pourtant tiré de ses expériences deux leçons qui paraissent encore aujourd'hui pleines de bon sens.

La première concerne les aveux qu'on peut tirer d'un prévenu.

Liégeois pense que l'hypnose ne doit pas être utilisée en vue d'obtenir les aveux d'un prévenu. Il écrit : « Je ne puis reconnaître ici à la justice le droit d'annihiler la volonté du prévenu en supprimant son libre arbitre ». Autrement dit, sous hypnose, on pourrait faire avouer à un prévenu n'importe quel délit, mais ses aveux n'auraient aucune valeur, puisqu'il aurait au moment des aveux perdu sa liberté de jugement. On sait par des exemples contemporains que certains sujets influençables peuvent ainsi, si on leur suggère fortement, avouer un crime qu'ils n'ont pas commis. Les exemples récents de Patrick Diels et de Murielle Bolle montrent que la recommandation de Liégeois reste toujours d'actualité.

La deuxième concerne la responsabilité pénale de certains criminels.

Liégeois est toujours resté persuadé qu'un crime pouvait être commis, lorsqu'il a été suggéré par un hypnotiseur ou plus simplement par une personne ayant un ascendant sur le criminel. Dans ces conditions, estime-t-il, il ne peut et ne doit donc pas être condamné. Le criminel c'est l'hypnotiseur, le donneur d'ordre, celui qui a suggestionné celui qui ensuite est passé à l'acte, parce qu'il n'avait pas conscience d'avoir reçu un ordre criminel. Voici comment Liégeois résume sa conception de la responsabilité pénale : « Toute conscience a disparu chez l'hypnotisé qu'on a poussé à l'acte criminel. Il est par suite irresponsable et devrait être acquitté ; seul celui qui a donné la suggestion est coupable ; seul il doit être poursuivi et puni, le somnambule a été pour lui un pur et simple instrument, comme le pistolet qui contient la balle ou le vase qui enferme le poison » (cité par D. Barrucand, p. 133). Une affaire criminelle, qui a passionné nos ancêtres, entre 1880 et 1890, a permis à Liégeois d'illustrer, sur le terrain en quelque sorte, les idées qu'il soutenait en théorie. Cette affaire, c'est « l'affaire Bompard », connue plus vulgairement sous les noms de « la malle à Gouffé » ou encore de « la malle sanglante ». Liégeois a participé au procès comme expert et a longuement exposé ses thèses devant les jurés d'un véritable tribunal.

L'affaire débute le 26 juillet 1889 par la disparition mystérieuse d'un huissier parisien, Toussaint Auguste Gouffé, qui habitait au 148 de la rue Montmartre. Une semaine plus tard, le 13 août 1889, des promeneurs, qui passaient sur une route près de Lyon, se sentent incommodés par une odeur pestilentielle émanant d'un bas-côté de la route. Je passe sur les détails, pour dire qu'on trouve à l'intérieur d'une malle, qui porte encore des indications d'un envoi par le chemin de fer avec la date du 27 juillet 1889, le cadavre d'un homme nu, recroquevillé, ligoté par sept mètres de corde et dans un état de décomposition avancé. Ce cadavre, c'est celui de Gouffé, le disparu de la rue Montmartre. L'homme a été étranglé cinq semaines auparavant ! Le procès eut lieu en décembre 1890 et eut un grand retentissement parce que l'avocat de Gabrielle Bompard, Maître Henri-Robert, plaida « le crime sous influence ». Il soutint que sa cliente avait été hypnotisée par Eyraud et qu'elle n'était que la complice involontaire de l'escroc. Elle avait auparavant participé à des séances d'hypnotisme, et les experts l'avaient jugée impressionnable, anormalement sensible, suggestible. Elle n'aurait passé le cordon de sa robe de chambre autour du cou de Gouffé, que parce que Eyraud lui avait suggéré de le faire et qu'elle était entièrement soumise à sa volonté. Le procès donna lieu à une mémorable bataille d'experts car ce crime illustrait les thèses de l'École de Nancy. Liégeois fut appelé à déposer le 20 décembre 1890. Il s'érigea en représentant officiel de l'École de Nancy en s'opposant à l'École de la Salpêtrière représentée par Gilles de la Tourette. Liégeois plaida l'innocence de Gabrielle sur la foi de sa sensibilité à la suggestion et à l'hypnose. Sa participation au crime, plaida-t-il, n'aurait été que la conséquence d'une suggestion de la part de Eyraud, et Gabrielle n'aurait été qu'un instrument passif entre les mains de cet hypnotiseur. Elle devait donc être considérée comme irresponsable. Naturellement les experts parisiens (Brouardel, Motet et Gilbert Ballet), furent d'un avis contraire car on n'avait pas oublié la querelle entre l'École de Nancy et l'École de la Salpêtrière, et la thèse de Liégeois excita la raillerie des Parisiens, qui soutenaient « qu'on n'avait encore jamais vu de crime par suggestion ». Les jurés ont malgré tout été sensibles, au moins partiellement, aux arguments de Liégeois car Gabrielle ne fut condamnée qu'à vingt ans de travaux forcés, tandis que Eyraud fut condamné à mort et guillotiné en février 1891. On dit qu'il regretta jusqu'au bout que Gabrielle n'ait pas été exécutée avec lui !

En un certain sens Liégeois était donc sorti vainqueur de cette confrontation. Et qui plus est, il eut un successeur bien des années plus tard en la personne de Stanley Milgram qui a montré par de nombreuses expériences que des sujets normaux pouvaient commettre des crimes à condition d'invoquer l'argument d'autorité. Et pour finir, cet argument ne fut-t-il pas aussi celui d'Eichmann qui, à son procès n'avait qu'un argument : « J'ai obéi aux ordres », autrement dit : les

responsables, ce sont ceux qui m'ont endoctriné. Ce qui amené Hanna Harendt à énoncer sa célèbre formule « la banalité du mal » donnant une fois de plus, mais sans le savoir, raison à Jules Liégeois et à l'École de Nancy. Là encore, on ne peut que donner raison à Liégeois car sa théorie explique parfaitement les crimes odieux des islamistes d'aujourd'hui, commis sous influence et à partir d'une croyance. Autrement dit, n'importe qui serait capable, sous l'influence d'une idéologie ou d'une croyance, des pires crimes bafouant la morale. Malheureusement on ne peut plus comprendre aujourd'hui les crimes sous influence, qui pourtant s'étalent sous nos yeux, parce qu'on a oublié les thèses de Liégeois et les leçons des suggestions post-hypnotiques.

Pour conclure, je dirai que cette École hypnologique de Nancy peut aussi être qualifiée de « Première École de Nancy » centrée sur Liébeault et Bernheim car il y aura quelques dizaines d'années plus tard une « seconde École de Nancy » centrée cette fois sur Emile Coué. Il reprit la suggestion en l'utilisant sous un autre angle : non plus en agissant sur une personne extérieure mais sur soi-même, c'est-à-dire sous la forme de l'autosuggestion. La méthode Coué, qui eut, elle aussi – et garde encore – un grand succès, s'est développée, également à Nancy, à partir des années vingt. Mais, comme dirait Kipling, ceci est une autre histoire...*

* Voir la communication de Dominique Notter, « Émile Coué et la seconde École de Nancy », Académie de Stanislas, séance ordinaire du 25 janvier 2019, dans ce volume, p. 291-314.



Bibliographie

- André (Christophe), *Méditer jour après jour*, L'Iconoclaste, Paris, 2016, 301 p.
- Barrucand (Dominique), *Histoire de l'hypnose en France*, PUF, Paris, 1967, 236 p.
- Baudouin (Charles), *Suggestion et autosuggestion. Études psychologique et pédagogique de la nouvelle école de Nancy*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1913, 246 p.
- Baudouin (Charles), *De l'instinct à l'esprit*, Imago Édit., Paris, 1950, réédition 2007, 336 p.
- Bernheim (Hippolyte), *De la suggestion dans l'état hypnotique et dans l'état de veille*, Doin, Paris, 1884.
- Bernheim (Hippolyte), *De la suggestion*, Albin Michel, Paris et Retz, CEPL, Paris, 1916, réédition 1975, 213 p.
- Carroy (Jacqueline), *Hypnose, suggestion et psychologie. L'invention du sujet*, PUF, Paris, 1991, 269 p.

- Chertok (Léon) et coll., *Résurgence de l'hypnose. Une bataille de deux cents ans*, Desclée de Brouwer, Paris, 1984, 241 p.
- Centassi (René) et Grellet (Gilbert), *Tous les jours de mieux en mieux. Émile Coué et sa méthode*, Robert Laffont, Paris, 1990, 260 p.
- Coué (Émile), *Œuvres complètes*, Astra, Paris, 2016, 299 p.
- Coué (Émile), *La méthode Coué*, L'Herne, Paris, 2016, 62 p.
- Coué (Émile), *La méthode Coué. La maîtrise de soi-même par l'autosuggestion consciente*, Leduc, Paris, 190 p.
- Cuvelier (André), *Hypnose et suggestion*, PUN, Nancy, 1987, 146 p.
- Ellenberger (Henri), *À la découverte de l'inconscient*, Simep, Villeurbanne, 1974, 759 p.
- Feller (Guy-Joseph), *Le docteur Liébeault*, Éditions Serpenoise, Metz, 2003, 201 p.
- Freud (Sigmund), *Ma vie et la psychanalyse*, Leipzig, 1925 et Gallimard (réédition 1950), Idées, Paris, 184 p.
- Guillemain (Hervé), *La méthode Coué*, Le Seuil, Paris, 2010, 371 p.
- Laxenaire (Michel), « Bernheim et l'École Neuro-psychiatrique de Nancy », *Le Pays Lorrain* (1998).
- Laxenaire (Michel), « La postérité de l'École hypnologique de Nancy », *Annales Médico-Psychologiques*, 2005, 163, 244-249.
- Laxenaire (Michel), « L'art de Gallé a-t-il été influencé par l'École hypnologique de Nancy? », *Annales de l'Est*, n° spécial, 2005.
- Liébeault (Auguste-Ambroise), *Du sommeil et des états analogues considérés surtout du point de vue de l'action du moral sur le physique*, Masson, Paris, 1866.
- Omnis (Antoine), *L'autosuggestion consciente selon Émile Coué. Méthode d'autothérapie suggestive*, Quintessence, La Penne sur Huveaune, 2001, 174 p.
- Thuillier (Jean), *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont, Paris, 1993, 310 p.
- Teyssier d'Orfeuill (Luc) et Magnès (Jean-Pierre), *La méthode Coué pour les nuls*, First, Paris, 2013, 386 p.